



## **PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mardi 25 novembre 2025

(14)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 31, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable John McNair (vice-président).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Burey, McBean, McNair, Muggli, Robinson, Sorensen et Varone (7).

*Participant à la réunion :* Joanne Markle LaMontagne, analyste, Bibliothèque du Parlement; Monica Granados, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 22 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur le rôle du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la sécurité alimentaire au Canada.

### **TÉMOINS :**

*Agriculture et Agroalimentaire Canada :*

Liz Foster, sous-ministre adjointe, Direction générale des programmes;

Felicitas Katepa-Mupondwa, directrice générale, Région des Prairies, Direction générale des sciences et de la technologie (*par vidéoconférence*);

Sophie Beecher, directrice générale, Direction des politiques de développement durable, Direction générale des politiques stratégiques;

Jason Baillargeon, directeur, Division de la politique alimentaire, Direction générale des politiques stratégiques.

*Association canadienne des bovins :*

Dennis Laycraft, vice-président exécutif.

*Aliments et boissons Canada :*

Kristina Farrell, directrice générale (*par vidéoconférence*);

Jean-Emmanuel Poitras, directeur, Politiques et affaires réglementaires (*par vidéoconférence*).

*Association canadienne de la distribution de fruits et légumes :*

Ron Lemaire, président.

Sophie Beecher fait une déclaration puis, avec Jason Baillargeon, Liz Foster et Felicitas Katepa-Mupondwa, répond aux questions.

À 19 h 12, la séance est suspendue.

À 19 h 16, la séance reprend.

Dennis Laycraft, Kristina Farrell et Ron Lemaire font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 20 h 15, la séance est suspendue.

À 20 h 20, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio de la partie de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par le greffier du comité pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par le greffier du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 20 h 30, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*Le greffier du comité,*

Catlin Seibel-Kamél